**INTERVENTION DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

**Dix-septième session de l’Examen Périodique Universel**

**21 octobre 2013**

**SENEGAL**

Monsieur le Président,

La délégation malgache souhaite la bienvenue à la délégation (ministérielle) sénégalaise et la félicite pour son rapport national et pour la brillante présentation qui a été effectuée dans ce sens.

Elle salue la démarche participative et inclusive adoptée par le Sénégal dans l’élaboration de ce rapport avec la participation de tous les acteurs et représentants de la société civile.

La délégation malgache note avec satisfaction les progrès réalisés par les autorités sénégalaises depuis le premier cycle d’examen, notamment pour le renforcement des cadres juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l’homme.

Nous félicitons les Autorités sénégalaises de :

* La ratification de la Convention sur les droits des personnes handicapées
* L’institution de la parité absolue entre les hommes et les femmes dans les politiques publiques et la création de l’observation nationale de la Parité
* La ratification de la Convention de la Haye sur la protection des enfants contre la Traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants

Nous nous réjouissons également des avancées enregistrées par le Gouvernement sénégalais en matière de :

* Lutte contre les mutilations génitales féminines en renforçant les campagnes de sensibilisation sur les conséquences de l’excision et l’adoption du deuxième Plan National pour l’accélération de l’abandon de l’excision 2012-2015.
* Protection des enfants grâce à l’élaboration de la feuille de route en 2013, en vue de l’élimination des pires formes de travail des enfants d’ici 2016.
* Lutte contre la pauvreté

Nous encourageons le Sénégal à poursuivre les efforts engagés dans la promotion et la protection des droits de l’homme.

Je vous remercie.